

LE LIEU PARTENAIRES USF :
LA PLATEFORME DES PARTENAIRES USF
AU SERVICE DES UTILISATEURS SAP

L'USF mag

n°65

www.usf.fr

Trimestriel / Avril 2025



LE LIEU
PARTENAIRES
USF

“
LE LIEU DE TOUT
L'ÉCOSYSTÈME SAP
”

⚙️ FÉDÉRER

l'ensemble des
partenaires SAP

⚙️ PROPOSER

à chaque partenaire
un espace personnalisé

⚙️ APPORTER

des contenus d'experts,
véritables sources d'informations

⚙️ ÉTABLIR

et maintenir des liens de notre
Communauté USF vers les Partenaires



Utilisateurs SAP Francophones

LANCEMENT DE LA COMMISSION USF INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**L'USF toujours au cœur de l'actualité,
s'empare du sujet de l'IA !**

**249 personnes ont participé à la réunion de lancement
le 28 mars dernier. Pour rappel, la prochaine réunion est
le 29 avril, pour y participer, cliquez ici !**

 **Objectifs de la Commission :**

► Explorer les innovations en IA

Analyser les dernières avancées technologiques en matière d'IA
et leur application dans les outils SAP.

► Partager les meilleures pratiques

Diffuser des études de cas, des retours d'expérience pour aider les membres
à adopter ces innovations.

► Favoriser les échanges

Créer un espace de discussion et de collaboration entre les membres de l'USF
et les représentants de SAP.

EN SAVOIR PLUS

#SAVETHEDATE

CONVENTION USF 2025

**“L'USF, 35 ans d'intelligence collective
et de passion”**

8 & 9 OCTOBRE

CITÉ DES CONGRÈS DE LYON

mot du Président



L'USF fête cette année ses 35 ans. Le retour sur notre histoire montre une réelle capacité d'adaptation, de résilience et d'intelligence collective. Ces qualités, que nous avons renforcées avec le temps, sont encore plus cruciales pour 2025 et au-delà. D'une part, parce que l'intelligence artificielle est devenue au cœur de la Société et, de plus en plus, se positionne comme un pilier important des systèmes d'information, l'écosystème SAP n'y échappe évidemment pas.

D'autre part, l'instabilité géopolitique et l'incertitude économique, qui risquent de durer, suscitent plusieurs questions légitimes. Alors que de plus en plus d'entreprises souscrivent à des offres cloud proposées par les hyperscalers américains, comment être certain que ces « tuyaux », ainsi que nos données qu'on leur confie, ne seront pas compromis par des revirements stratégiques et des décisions unilatérales ? De même, quelles seront les conséquences d'une exacerbation des tensions sur les barrières douanières des deux côtés de l'Atlantique ?

Ces problématiques nous rappellent qu'il est vital de travailler sur l'anticipation dans un contexte où la sécurité, sous tous ces aspects, constitue de plus en plus une exigence majeure pour tous les acteurs de l'écosystème SAP, et, bien sûr pour l'éditeur. Nos 35 années d'histoire montrent que nous sommes capables d'aborder des sujets plus en profondeur, même si nous n'avons jusqu'à présent pas été habitués à prendre en compte les risques géopolitiques.

Au sein de l'écosystème SAP, personne d'autre ne le fera à notre place, en tous cas pas avec le même recul et la même indépendance d'esprit. Ces problématiques s'alignent parfaitement avec les quatre missions de l'USF : étudier, réfléchir, partager et influencer.

Gianmaria Perancin
Président USF

Fil rouge 2025 !
L'USF, 35 ans
d'intelligence collective et de passion

sommaire

Décryptage

- Des objectifs ambitieux pour 2025 p 4

Enjeux

- Un bilan positif et un Conseil d'Administration renouvelé ... p 5
- RISE & GROW with SAP : le Guide pratique est disponible. ... p 7

USF Force

- SAP : des réponses aux questions de l'USF Force p 8

Retours d'Expérience

- L'État du Valais : le Low-Code au cœur de l'innovation. p 9
- ID Logistics : se mettre en conformité avec SAP DRC p 11

Commissions

- Facturation électronique : où en est-on ? p 12
- L'intelligence artificielle au cœur d'une nouvelle Commission. p 13
- Commission Grand Sud-Ouest : entre délocalisation et gastronomie. p 14
- Commission Suisse Romande : une journée studieuse dans un cadre olympique. p 15

International

- USF Force : une nouvelle immersion au siège de SAP p 16

Tribune libre

- Interopérabilité : faisons le point ! p 19





Gianmaria Perancin

Président USF

Président SUGEN (SAP User Group Executive Network)

Responsable du Centre des Solutions et Compétences "Facturation

Marché Clients Particuliers et Expertise SAP" - EDF / DSI Commerce

DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR 2025

Au-delà du bilan 2024 dressé lors de la dernière assemblée générale de l'USF, trois objectifs majeurs ont été fixés pour l'année 2025 : accroître le nombre d'adhérents, consolider les relations avec SAP et poursuivre l'influence de l'USF au niveau national et international.

1 • ÉLARGIR LA BASE D'ADHÉRENTS

L'objectif est de toujours mieux représenter tous les utilisateurs de toutes les solutions SAP, notamment les nouveaux clients RISE/GROW et ceux qui n'ont pas forcément un ERP SAP. « *Nous couvrons l'ensemble des solutions SAP, mais beaucoup de clients de ses solutions soit ne nous identifient pas, soit nous connaissent, mais n'ont pas encore franchi le pas pour nous rejoindre* », déplore Gianmaria Perancin, Président de l'USF. Pour atteindre cet objectif, l'USF entend travailler de concert avec SAP, de manière à engager des actions communes d'incitations à adhérer à l'USF. « *L'éditeur reconnaît d'ailleurs que l'USF est un atout pour mieux comprendre les besoins et les stratégies de ses clients* », souligne le Président de l'USF.

2 • DENSIFIER LES RELATIONS AVEC SAP

Rebâtir une relation de confiance pérenne avec SAP France est essentiel, suite aux nombreux changements d'organisation des derniers mois, avec des départs et des changements d'interlocuteurs. L'USF disposera d'un nouvel interlocuteur chez SAP au cours des prochaines semaines. « *Cette structuration des relations entre l'USF et SAP est essentielle, nous aurons à travailler davantage ensemble, en toute indépendance* », assure Gianmaria Perancin.

Le Président de l'USF est d'ailleurs intervenu lors de l'évènement Business Unleashed Innovation Day, organisé le 10 avril par l'éditeur au Parc des Princes, à Paris. Il a d'abord exposé la vision de l'USF sur la proposition de SAP en termes d'intelligence artificielle : « *La perspective est intéressante, mais il faut aider les clients à en tirer la valeur maximale et travailler, avec pédagogie, sur les scénarii dont les entreprises peuvent avoir besoin* », a rappelé Gianmaria Perancin.

Ensuite, le Président de l'USF a dévoilé la vision de l'USF sur la démarche de clean core que l'éditeur promeut : « *Elle réduit la dette technique, de s'ouvrir à plus de modularité, d'innovations et d'agilité, mais l'USF et SAP ont besoin de travailler davantage ensemble afin d'améliorer ces services qui permettent de passer d'un monde à l'autre, en restant vigilant sur la création de valeur métier, car la question des Business Cases reste ouverte* ».

Enfin, le Président de l'USF a esquissé ce que pourrait être l'évolution de l'écosystème SAP à un horizon de cinq ans, dans un contexte où les partenaires ont encore beaucoup d'opportunités à court terme pour

accompagner les migrations vers S/4HANA. « *Mais le business des partenaires va évoluer, avec moins de développements spécifiques, une consolidation du marché, l'apparition de nouveaux acteurs et l'impact du cloud sur le Run, dans un contexte où la question des compétences SAP devient cruciale* », résume le Président de l'USF.

3 • RENFORCER LA VOIX DE L'USF EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

La coopération avec les clubs utilisateurs dans les différents pays est déjà très étroite, notamment à travers le SUGEN. Elle est d'autant plus incontournable au moment où l'éditeur recentre certaines de ses décisions au niveau Groupe. « *Notre enjeu est de définir "l'USF de demain", en cohérence avec la conjoncture et l'évolution de l'écosystème SAP. Cela suppose de répondre à trois questions* » :

- *Quel est notre discours ?*
- *À qui s'adresse-t-il ?*
- *Est-il pertinent vis-à-vis de notre audience ?*

« *Si nous répondons à ces trois questions, l'avenir de l'USF est garanti* », affirme Gianmaria Perancin.

UN BILAN POSITIF ET UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ

Les adhérents de l'USF, réunis en Assemblée Générale annuelle le 2 avril, ont élu les membres de leur Conseil d'Administration (CA) pour la nouvelle mandature. Composé de 17 membres, le nouveau CA a réélu Gianmaria Perancin en tant que Président, pour son huitième mandat consécutif.

Le Conseil d'Administration de l'USF est composé de 17 membres, avec cinq nouveaux : Jean Leroux (Groupe Petit Forestier et ancien Président de l'USF de 2007 à 2010, Guillaume Lerpinière (Groupe ADP), Isabelle Luu (Safran), Claude Molly-Mitton (AIFE, ancien Président de l'USF de 2010 à 2017) et Florent Plouze (Safran).

Pour Gianmaria Perancin, « nous vivons dans un monde de bouleversements rapides et profonds, en partie dus aux (r)évolutions technologiques des dernières décennies (Internet puis réseaux sociaux puis IA). Dans ce contexte challengeant pour nos entreprises et organisations, disposer de 35 ans d'expérience des transformations IT comme l'USF est utile pour prendre le recul nécessaire à analyser et comprendre les opportunités et les risques liés à ces grandes transformations. Une expérience et une "USF Force", comme nous avons baptisé nos membres les plus engagés, qui, j'en suis convaincu, nous permettront également d'appréhender les 35 années à venir ». Le Rapport Moral de l'USF a permis de revenir sur les réalisations et les chiffres clés de l'association en 2024 et les objectifs en 2025 (lire page 4).

DE NOUVELLES COMMISSIONS

L'USF a procédé à un élargissement continu des solutions SAP traitées par les 21 Commissions métiers, transverses et solutions SAP, complétées par 6 Groupes de Travail permettant de couvrir des approches thématiques, comme le Process Mining ou la facturation électronique. Le lancement de la Commission RISE, en 2024, a été suivi, début 2025, par la création de la Commission IA, qui a réuni 249 participants pour sa première réunion de lancement (lire page 13). De même, les écosystèmes locaux sont toujours très actifs, avec 5 Commissions Régionales (Grand Est, Grand Ouest, Grand Sud-Est, Grand Sud-Ouest, Rhône-Alpes) et la Commission Suisse Romande. Au total, l'année 2024

a connu un record de mobilisation des adhérents, avec 4 795 participants aux 255 réunions.

Du côté des livrables, l'USF a publié deux Notes de Perspectives résultant des travaux de Commissions : « Application du Low Code / No Code dans le Secteur Public », et « Les nouvelles directives européennes pour la durabilité : un enjeu stratégique pour les entreprises et un nouveau challenge pour la DSI ! ». En outre, deux enquêtes ont été réalisées : sur le support SAP, réalisée avec les analystes de PAC, et la cinquième édition de l'enquête de satisfaction des clients SAP, réalisée avec IPSOS.

DES ADHÉSIONS EN HAUSSE

L'USF a poursuivi son action de fédération de l'écosystème des utilisateurs SAP. Les adhésions sont en hausse, preuve de l'attractivité de l'USF pour des nouveaux utilisateurs de solutions SAP. L'USF est ainsi représentative, avec 3 700 membres, dont 75 % des entreprises du CAC 40, 66 % du SBF 120 et 50 entités publiques.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

La plateforme « Le Lieu Partenaires » au service des utilisateurs SAP a, une nouvelle fois, démontré sa valeur, deux ans après son lancement : pas moins de 88 partenaires et 412 produits et solutions y sont référencés. Et ça augmente...

CONVENTION USF

La Convention annuelle 2024, à Lille, a confirmé son statut de rendez-vous incontournable de l'écosystème SAP : 3 200 visiteurs ont été accueillis pendant deux jours, ainsi que 107 partenaires exposants.

Les 4 missions de l'USF

 **Étudier** : Source privilégiée pour obtenir des informations techniques ou marketing produit de SAP.

 **Réfléchir** : Laboratoire de réflexions sur des problèmes communs et sur des grands thèmes organisationnels.

 **Partager** : Réseau convivial de partage d'expériences, de savoir-faire, de connaissances, d'informations et d'idées.

 **Influencer** : Force de proposition et d'influence auprès de SAP, notamment dans l'évolution des produits et plus globalement vis-à-vis de l'ensemble de l'écosystème SAP.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'USF suite à l'Assemblée Générale du 2 avril 2025

(nouveaux membres du CA - * membres du COMEX)

- **Thierry Baraton** (CNFPT),
Vice-Président de la Commission « SAP Analytics ».
- **Frédéric Bernard** (Assemblée nationale),
Président de la Commission « Service Public ».
- **Frédéric Binet** (VINCI Energies Systèmes d'Information).
- **Karine Caillet** (Tissot SA),
Vice-Présidente de la Commission « Suisse Romande ».
- **Anne-Sophie Guillaume*** (Engie),
Trésorière.
- **Erwan Le Moigne*** (Laboratoire de la Mer),
Vice-Président Événements & Écosystème Partenaires SAP, Président de la Commission « Grand Ouest ».
- **Jean Leroux** (Groupe Petit Forestier),
Ancien Président de l'USF de 2007 à 2010.
- **Guillaume Lerpinière** (Groupe ADP)
Président de la Commission « Real Estate ».
- **Isabelle Luu** (Safran).
- **Claude Molly-Mitton** (AIFE),
Ancien Président de l'USF de 2010 à 2017.
- **Gianmaria Perancin*** (EDF),
Président de l'USF et Président du SUGEN,
Co-Président de la Commission « Processus Vente ».
- **Florent Plouze** (Safran).
- **Simon Redondie*** (Gendarmerie nationale),
Secrétaire Général,
Président de la Commission « Technologie ».
- **Éric Remy** (EDF),
Président de la Commission IA.
- **Karine Sabonadière** (Groupe Savencia),
Vice-Présidente de la Commission « Processus Manufacturing & Maintenance ».
- **David Waché** (Kion Group IT),
Président des Commissions « BTP »
et « Processus Manufacturing & Maintenance ».
- **Catherine Zaccarini** (Maisadour),
Présidente de la Commission « Grand Sud-Ouest ».

À noter que le Conseil d'Administration s'appuiera sur **Bernard Cottinaud** (membre honoraire et Président Commission « Organisation & Gouvernance ») pour la mission « Stratégie USF » auprès du Président de l'USF, et sur **Bruno Bertona** (membre honoraire, Président Commission « Concur » et Vice-Président Commission « Gestion Finance ») pour la mission de Trésorier Adjoint, auprès de la Trésorière.



LE LIEU
PARTENAIRES
USF

PARTENAIRES, VOUS AUSSI REJOIGNEZ LE LIEU DÉDIÉ AU SERVICE DES UTILISATEURS SAP

WWW.LELIEU-USF.FR

Le Lieu Partenaires USF, c'est quoi :

- **Une plateforme évolutive et agile** pour une meilleure visibilité de nos partenaires au service de nos adhérents
- **Un catalogue actualisé**, référençant l'ensemble des partenaires USF & leurs solutions
- **Un agenda mutualisé** qui regroupe les événements mis en avant par nos partenaires
- **Un canal d'échanges** digital et interactif consacré à nos Partenaires



En rejoignant Le Lieu Partenaires USF, vous contribuez au développement et au renforcement de la communauté SAP francophone !

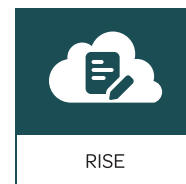
En quelques chiffres :

- **88** Partenaires référencés
- **412** Produits & Solutions SAP référencées
- **1** événement annuel récurrent, digital & interactif consacré à nos Partenaires "Faire du Bruit"
- **3^{ème}** édition consécutive
- **24 728** pages vues depuis la création de la plateforme



Sadja Dahmane

Présidente de la Commission RISE - USF
Responsable Architecture et
Administration SAP chez Bouygues
Construction



RISE & GROW WITH SAP : LE GUIDE PRATIQUE EST DISPONIBLE

Le Guide de référence destiné aux entreprises et organisations confrontées à la transition vers RISE ou GROW with SAP est désormais disponible ! Élaboré par les membres de la Commission RISE, il a été présenté en avant-première lors de l'atelier USF Live, le 5 mars. Les participants ont unanimement apprécié cette initiative et son contenu.

Ce document regroupe l'ensemble des questions permettant d'adresser les enjeux contractuels, techniques, organisationnels et financiers, dont une synthèse a été publiée dans notre précédent numéro. Il est le fruit d'un travail collectif basé sur la mise en commun des partages d'expériences des adhérents. Toutes les phases du projet y sont abordées : avant projet, cadrage, lancement du projet, projet, déploiement et aussi maintien en conditions opérationnelles.

Depuis le lancement de RISE & GROW with SAP, en 2021, de nombreuses DSI s'interrogent sur l'impact de ces offres sur leurs systèmes d'information, sur la valeur délivrée aux métiers, sur la promesse d'un accès facilité aux innovations, sur l'emplacement des données et sur leur préservation, notamment en lien avec les enjeux du cloud souverain dans un monde en pleine évolution. Et certaines incompréhensions demeurent en termes de services, ce qui crée des attentes fortes quant aux garanties fournies par SAP.

« Avec RISE, SAP devient le seul interlocuteur du client pour tout un ensemble de services regroupés dans un seul contrat de souscription à durée limitée. Cela constitue une évolution majeure de l'offre SAP où l'éditeur devient maintenant aussi fournisseur de services, ce qui a des impacts significatifs sur les Centres de Compétences SAP. Ainsi, ce sont les nombreuses questions soulevées par les adhérents de l'USF qui nous ont conduit à la rédaction de ce Guide », souligne Bernard Cottinaud, Chargé de mission Stratégie de l'USF et Président de la Commission Organisation & Gouvernance.

Ce Guide a été conçu pour répondre à ces préoccupations et faciliter une analyse neutre et factuelle. Il est voué à évoluer en fonction des retours des adhérents et des évolutions de l'offre. C'est un outil d'aide à la décision structurant, permettant aux entreprises de mieux appréhender les implications stratégiques, contractuelles et techniques de ces offres cloud. Il propose un inventaire de questions dans le but d'aider chacun à trouver les réponses dans le contexte propre à son entreprise. Pour Sadja Dahmane, Présidente de la Commission RISE, « avec les offres RISE & GROW with SAP, les entreprises doivent faire face à un

changement de paradigme : l'hébergement de leur ERP est externalisé, ce qui entraîne inévitablement un risque de perte de maîtrise sur l'accès aux données de l'entreprise qu'il faut couvrir. Cette évolution soulève des questions stratégiques et contractuelles essentielles que la Commission RISE de l'USF décrypte dans son nouveau Guide, destiné à accompagner les entreprises dans cette transition vers le cloud ».

Le Guide couvre notamment :

- Les modèles RISE & GROW with SAP : différences entre cloud privé et cloud public, flexibilité des offres et des services, et les personnalisations possibles.
- Les aspects contractuels et financiers : évolution vers un modèle de souscription, garantie des coûts dans le temps, impact sur le coût total de possession (TCO), conditions de résiliation, réversibilité et clauses de responsabilité, pilotage des coûts Cloud (FinOps & SAM) et des contrats.
- Les stratégies de migration : choix entre Greenfield, Brownfield ou Bluefield, avec leurs avantages et inconvénients respectifs.
- La gouvernance et la conformité : gestion des SLA, conformité RGPD, enjeux de cybersécurité.
- L'optimisation post-migration : suivi des performances, adoption des innovations et gestion des mises à jour en mode SaaS.

Ce Guide a été réalisé par un comité de rédaction constitué de Sadja Dahmane, Présidente de la Commission RISE, Bernard Cottinaud, Chargé de mission Stratégie de l'USF et Président de la Commission Organisation & Gouvernance et Mathilde Fleury, Responsable des Relations Internationales et Référente SAP à l'USF avec l'appui de Jan-Hendrik Stricker, Fondateur d'Advice4cloud et ancien collaborateur de SAP, en charge de l'offre RISE pour les clients EMEA.



Annoncé dans
le numéro précédent,
le Guide est maintenant
disponible





SAP : DES RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'USF FORCE

Tous les ans, l'USF propose à ses Présidents et Vice-Présidents de Commissions de participer à une session de questions/réponses directement avec la Direction de SAP France. Le 21 janvier 2025, les questions ont pu être posées à Véronique Hangard, nouvelle Chief Business Officer de SAP France.

SAP a apporté des réponses écrites et datées aux questions soulevées par l'USF. Ces éléments sont disponibles uniquement sur la Communauté USF. Plusieurs problématiques, résumées sous forme de dix-huit questions, ont été abordées dans les demandes d'éclaircissement à SAP.

La facturation électronique : SAP sera-t-il PDP ?

Est-il possible d'avoir plus d'informations concernant la loi Finance et le positionnement de SAP comme PDP ? Début décembre, SAP a annoncé faire une demande d'immatriculation PDP pour le projet de facturation électronique. À ce jour aucun dossier ne semble avoir été déposé. Est-ce toujours d'actualité et à quelle échéance ?

RISE : les freins à la mise en œuvre

Pourquoi SAP permet de choisir l'hyperscaler pour RISE, mais pas l'infogérant ? Pourquoi ne peut-on pas, par exemple, choisir Kyndryl plutôt qu'Accenture ? Quels sont d'ailleurs les infogérants que SAP a choisi pour RISE ? Il existe une option qui reste assez peu explicitée par SAP : RISE en CDC (Customer Data Center). Pourrions-nous avoir des précisions sur cette option, les conditions d'accès, les conditions de mise en œuvre et les cas d'usage ainsi que des retours de clients l'ayant mise en œuvre ?

L'IA, prometteuse, mais...

L'IA semble prometteuse, mais les premiers livrables concrets sur l'ERP se font toujours attendre. Peut-on envisager que Joule (l'assistant d'IA générative de SAP) s'intègre avec un outil d'IA comme Microsoft Copilot, afin de permettre aux utilisateurs de profiter d'une expérience sans couture ? Utiliser Joule uniquement pour les processus SAP ne semble pas pertinent.

SuccessFactors : quelle feuille de route ?

Pour les solutions SuccessFactors qui utilisent de l'IA, quelles seront les documents contractuels que SAP fournira pour se conformer à l'AI Act ? Quelle est la feuille de route pour le Common Super Domain de SAP SuccessFactors depuis l'abandon de l'application des « *third party cookies* » de Google ? Est-ce que la migration est complètement arrêtée ou va-t-elle reprendre en 2025 ?

Les nouveaux interlocuteurs chez SAP

Véronique Hangard vient d'être nommée CBO SAP France, en remplacement d'Orlando Appell : comment

voit-elle sa mission et que compte-t-elle faire pour que SAP puisse proposer RISE avec des business cases qui soient bien étayés ? Par ailleurs, Thomas Ponsada remplace Fiamma Ferrero en tant qu'Executive Service chez SAP France et, en même temps, le numéro deux, Cédric Cheval, part également (à l'Europe) : comment s'assurer qu'il n'y ait pas d'impacts sur les services rendus aux clients ? L'USF constate qu'un certain nombre d'experts de SAP France quittent SAP sans être remplacés. L'éditeur propose désormais des intervenants non francophones et non basés en France. Comment SAP France compte combler cette perte d'expertise ou est-ce une volonté délibérée de SAP liée à cette réorganisation ? Par ailleurs, depuis octobre 2024, l'USF n'a plus d'agent de liaison avec SAP et a demandé où en est le remplacement de ce poste, d'autant que tous les autres clubs disposent d'un interlocuteur dédié chez SAP. Cette fonction est stratégique pour l'USF, elle contribue à fluidifier les relations avec SAP France, répondre aux diverses questions que les adhérents se posent, notamment sur les pratiques commerciales, les Roadmaps, les Business Cases ou l'identification des experts. Nous aurons prochainement des précisions sur ce point de la part de SAP.

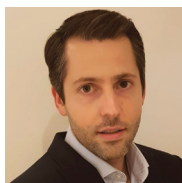
Le modèle tout cloud : un risque de pertes de compétences ?

Clean Core SAP pousse un modèle tout cloud, avec à terme une réduction drastique (voire l'impossibilité) de développer du code spécifique. Cela entraîne une baisse des besoins en compétences ABAP, et, en parallèle, une augmentation des compétences en Low-Code / No-Code / Pro-Code pour développer sur la BTP et adopter le « *Clean Core* ». Comment les partenaires de l'écosystème SAP prennent-ils ce virage ? Doit-on s'attendre à ce que des partenaires ne survivent pas à ce changement radical ? Faut-il anticiper une restructuration / consolidation du marché et à quel niveau ?

Les autres questions posées par l'USF à SAP, ainsi que les réponses apportées par l'éditeur sont disponibles sur la Communauté USF : https://communaute.usf.fr/jcms/2401088_JNewsArticle/fr/reponses-de-sap-aux-questions-de-l-usf-force

Témoignages de Patrick Lathion

Responsable de la filière ACM et LCAP

et de Giorgio OrlandoCoordinateur informatique du Département
Finance & Énergie et chef de projet Filières SAP**Patrick Lathion****Giorgio Orlando**

L'État du Valais : le Low-Code au cœur de l'innovation

L'État du Valais, à travers son Service Cantonal de l'Informatique (SCI), a entrepris une transformation numérique depuis 2014, avec l'objectif initial d'optimiser les processus administratifs et de faciliter l'accès des citoyens aux services publics. Un retour d'expérience sur la mise en place et l'utilisation de la plateforme Low-Code Mendix a été présenté lors de la réunion de la Commission Suisse Romande, le 27 mars 2025.

Dans son rapport annuel 2021 définissant sa stratégie informatique, l'État du Valais avait expliqué que « à l'avenir, les services de l'État gagneront en autonomie et pourront digitaliser eux-mêmes certains processus simples, grâce à une plateforme de développement rapide de logiciels Low-Code ». Dans cette optique, l'État a mis en place, depuis 2021, la plateforme Low-Code Mendix.

Une diversité d'applications

L'État du Valais comprend cinq départements, cinquante services et offices, et plus de 50 métiers différents (Finance et Énergie, santé, affaires sociales, culture, économie, formation, sécurité, transports...). Le SCI, bien que relativement restreint avec environ une centaine de collaborateurs, est responsable d'un vaste éventail de tâches, allant de la gestion des centres de données au support des postes utilisateurs, en passant par le développement, la maintenance et le déploiement de plus de 800 logiciels (de Word à SAP...). « Les besoins d'applications augmentent, mais, en même temps, nous ne pouvons recruter davantage, nous avons donc cherché des solutions pour nous permettre d'accélérer les développements, de simplifier les montées en version, en s'intégrant dans nos systèmes existants », résume Patrick Lathion, Responsable de la filière ACM (Adaptative Case Management) et LCAP (Low-Code Application Plateforme).

Réduire le Shadow IT avec le Low-Code

De plus, l'État était confronté au problème du Shadow IT, avec la prolifération d'applications non officielles (PHP, Excel, Access, FileMaker) utilisées par différents services. Cette situation posait des problèmes de sécurité, de contrôle des données, de sauvegarde et de cohérence architecturale. Par exemple, des données cruciales, comme les listes électorales ou les subventions, étaient gérées dans des fichiers Excel! « Cela est devenu ingérable », déplore Patrick Lathion.

Face à ces défis, l'État du Valais a défini un ensemble de besoins et d'exigences pour une nouvelle plateforme de développement. Il était essentiel de centraliser et de sécuriser les données, d'assurer une architecture cohérente, de garder le contrôle sur les développements, et de libérer du temps pour l'innovation. Une solution clé était de déléguer une partie du développement aux métiers, en utilisant des « citizen developers », c'est-à-dire des ressources métiers avec des profils de business analysts ou d'ingénieurs (en environnement, en bâtiment, en forêt...). Ceux-là même qui ont mis en place du Shadow IT dans leur service.

Un déploiement On Premise

La plateforme devait permettre un déploiement et une exploitation directe par les métiers, d'accélérer les développements pour convaincre les utilisateurs, et de répondre à des exigences spécifiques : par exemple, la facilité d'utilisation par des non-informaticiens, un gain de productivité, un développement ergonomique, des montées de version transparentes, la mise à disposition de composants réutilisables, l'intégration avec les solutions existantes (dont SAP), une sécurité renforcée, la génération d'applications mobiles, un déploiement



Quelques chiffres :

- L'État du Valais est l'un des 26 cantons suisses.
- 122 communes.
- 360 000 habitants.
- 2 centres de données.
- 6 000 postes utilisateurs.

sans compétences techniques, une traduction aisée, la possibilité d'ajouter du code spécifique sans perte lors des mises à jour, sans oublier un déploiement On Premise. « Dans la mesure où nous gérons beaucoup de données confidentielles, notamment fiscales, nous ne pouvons aller dans le cloud », prévient Giorgio Orlando, Coordinateur informatique du Département Finance & Énergie et Chef de projet Filières SAP.

Après une évaluation de plusieurs solutions, l'État du Valais a choisi la plateforme Low-Code Mendix, qui répondait à la plupart de ses exigences. Mendix est une plateforme proposant des outils pour faciliter le développement d'applications, avec un concept de Citizen Developer. La plateforme comprend un portail de gestion de projets, des outils de suivi de projet agiles (Scrum, Kanban), de développement No-Code et Low-Code, d'automatisation de tests. « En trois ans, une trentaine d'applications ont ainsi été développées en Low-Code, essentiellement des solutions de gestion, avec une quinzaine de développeurs actifs dans les différents métiers », souligne Patrick Lathion. Six autres projets sont en cours de développement et quatre en cours d'évaluation.

Les applications de gestion, domaine privilégié du développement Low-Code

Les projets existants ont été développés notamment pour les ressources humaines, le développement territorial, la police cantonale, le registre foncier... Les applications de gestion concernent les mutations du personnel, la facturation, la planification budgétaire, les commandes en ligne et la gestion de dossier.

La Marketplace privée de Mendix a été utilisée pour partager des composants réutilisables entre les applications. Cette Marketplace contient des modules de base comme le Design Standard de l'État, des modules de génération de documents, de gestion d'identité (RedHat SSO), et des « starter apps » servant de squelettes d'application. « Avec ces modules, nous occultons la complexité technique pour le développeur métier, l'objectif est de faciliter le développement et d'assurer la cohérence entre les applications », précise Patrick Lathion.

Accompagner les développeurs

L'adoption de Mendix a apporté de nombreux avantages, notamment l'augmentation de la capacité et de la rapidité de développement, l'implication accrue des métiers, une meilleure sécurité des données... « On observe également des gains de productivité pour les métiers », ajoute Giorgio Orlando. En revanche, le Low-Code a plusieurs limites : « Certes, il réduit le Shadow IT, mais ne l'élimine pas complètement, il y a quelquefois un manque de maîtrise de l'outil par les développeurs et il faut rester vigilant quant à la qualité de la modélisation du développeur », résume Patrick Lathion. En outre, il ne faut pas négliger de prendre en compte la courbe d'apprentissage de la solution : « Un accompagnement reste nécessaire, avec des formations et des webinaires, même si la documentation est claire », assure Giorgio Orlando. Sans oublier les montées de version qui proposent aux développeurs de nouvelles fonctionnalités qu'ils peuvent implémenter.

Veiller à la cohérence des développements

D'où l'importance de la gouvernance : « Avant de pouvoir développer, le métier dépose une demande de projet, qui est évaluée. Au cours de cette évaluation, nous définissons quels sont les outils les plus adaptés pour satisfaire les besoins exprimés, ainsi que le retour sur investissement. Et nous vérifions s'ils ne peuvent pas être adressés par le standard SAP, ou si une application similaire existe déjà au niveau cantonal ou intercantonal : l'usage de la solution Mendix n'est donc pas automatique », détaille Patrick Lathion.

Prochaines étapes prévues par le Service Cantonal de l'Informatique de l'État du Valais : le partage de réalisations avec d'autres clients Mendix, la poursuite de la réduction du nombre de développements spécifiques SAP en application du « Clean Core » défini par SAP au profit de l'environnement Mendix et l'automatisation renforcée pour le provisionnement des environnements.

La présentation du retour d'expérience de l'État du Valais est disponible sur le RSE de l'USF.

ID Logistics : se mettre en conformité avec SAP DRC

La dernière réunion de la Commission Grand Sud-Ouest, qui s'est tenue le 13 mars, a été l'occasion pour l'intégrateur Rubix Consulting de présenter le retour d'expérience d'ID Logistics, spécialiste de la logistique contractuelle, concernant sa mise en conformité avec SAP DRC (Document and Reporting Compliance), solution conçue pour assurer la conformité réglementaire. Elle génère et transmet des déclarations d'e-reporting conformément aux échéances réglementaires et aux formats exigés. Elle répond aux exigences réglementaires en proposant une gestion optimisée des flux sortants, garantissant à la fois la conformité aux réglementations et une automatisation avancée des processus de facturation.

Une visibilité complète sur le cycle de vie des factures

Concrètement, la plateforme extrait automatiquement les données requises à partir des outils comptables. Elle permet également d'accéder aux factures par entité juridique et par activité. Plus précisément, le cockpit SAP DRC offre une visibilité complète sur le cycle de vie des envois d'e-reporting, incluant le suivi détaillé des factures traitées et à traiter, l'état des transmissions (envoyé, accepté, rejeté, en erreur, etc.), ainsi qu'une piste d'audit fiable pour assurer la conformité et l'intégrité des données transmises.

Avant l'envoi, la plateforme permet d'appliquer des contrôles techniques, applicatifs et métier afin de garantir l'exactitude des données. En cas d'erreur, les corrections sont effectuées directement dans l'ERP, assurant une mise à jour cohérente et une retransmission conforme. Ainsi, SAP DRC identifie les transactions soumises au e-reporting paiement et permet le suivi des encaissements pour répondre aux obligations déclaratives.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de conformité d'ID Logistics. Le Groupe ne souhaitait pas subir les coûts cachés et le risque de non-conformité liés à la responsabilité de la création et du maintien d'une

interface spécifique. « *Le principal risque réside dans l'insuffisance de ressources qualifiées pour faire face aux exigences des projets SAP S/4HANA, ainsi qu'aux réformes liées à l'e-invoicing et à l'e-reporting* », souligne Maxime Chatelain, Directeur Général de Rubix Consulting.

Une implémentation rapide

Le choix de la solution DRC de SAP répondait à plusieurs motivations : l'implémentation est rapide, le statut de validation immédiat ainsi que l'historique permettent une piste d'audit, la solution propose une unique tuile Gestion des Documents Électroniques (FIORI), avec la génération et l'envoi automatique des eDocuments. En outre, la solution est facile à adopter pour les utilisateurs et différents types de connexions sont possibles, les documents de source externe (non-SAP) peuvent également être couverts. ID Logistics a commencé à implémenter DRC e-invoicing en Roumanie. Le déploiement est poursuivi avec la Pologne, l'Allemagne, l'Italie et la France (jusqu'en 2026). L'intérêt de déployer d'abord en Roumanie est que c'est un petit pays, ce qui facilite la mise en œuvre.

La gestion des données : un enjeu majeur

« *En matière d'e-invoicing et de e-reporting, la communication avec le portail public n'est que la partie émergée de l'iceberg, le véritable défi du projet réside dans la gestion des données, la traçabilité, la conformité, et la maintenabilité de la solution* », souligne-t-on chez ID Logistics.

Plusieurs points d'attention sont toutefois à prendre en compte, selon ID Logistics. D'abord, il faut anticiper l'obtention des "tokens" de connexion qui nécessitent une démarche administrative auprès des États. Ensuite, les contextes de lois qui peuvent évoluer extrêmement rapidement, dans un sens comme dans l'autre. Enfin, il convient d'être vigilant vis-à-vis des mises à jour de SAP.

Quelques chiffres :

- ID Logistics chiffre d'affaires (2024) : 3,3 milliards d'euros.
- Effectif : 42 000 collaborateurs.
- 450 sites dans 18 pays.
- 22 millions d'ordres de transport par an.





Frédéric Wittmann

Président de la Commission
Gestion Finance - USF



Bruno Bertona

Vice-Président de la Commission
Gestion Finance - USF



DE
LA COMMISSION
GESTION FINANCE

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : OÙ EN EST-ON ?

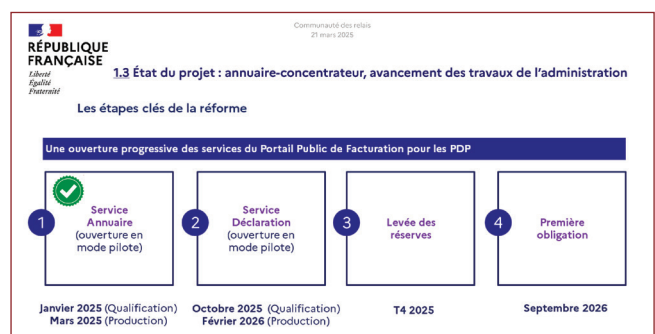
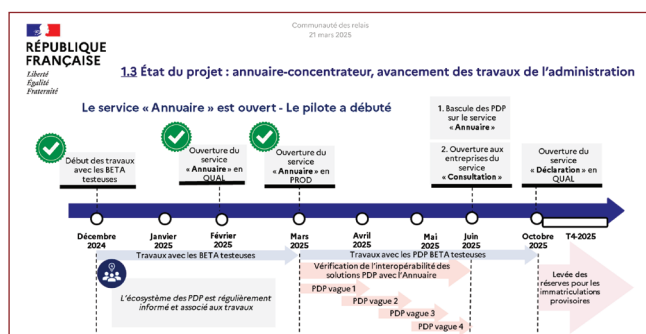
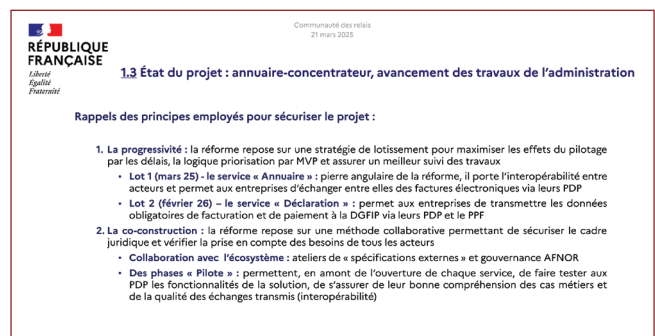
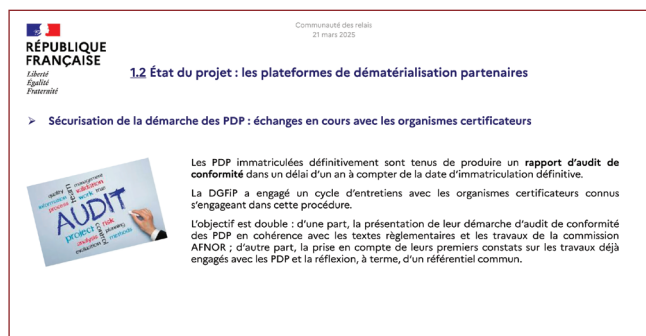
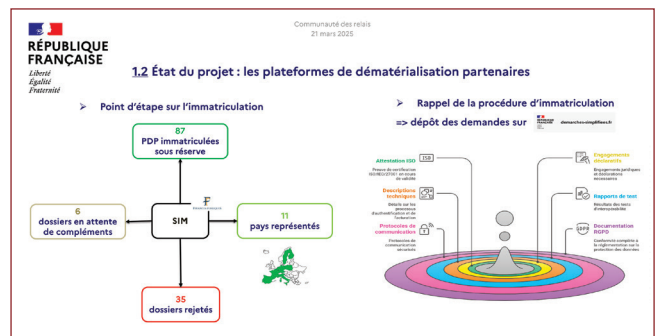
Frédéric Wittmann et Bruno Bertona, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Gestion Finance de l'USF, ont assisté, le 21 mars 2025, à la réunion de la Communauté des relais, organisée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE). Rappelons que cette Communauté a été lancée toute fin septembre 2022 avec pour objectif de réussir le passage à la facturation électronique pour tous les acteurs, grâce à une mobilisation collective des associations, des administrations publiques, des experts-comptables, des opérateurs de dématérialisation et des éditeurs de logiciels.

Lors de cette manifestation, la DGFIP a confirmé le calendrier de mise en place : au 1^{er} septembre 2026, les entreprises établies en France et assujetties à la TVA devront accepter les factures électroniques. L'émission obligatoire de factures électroniques interviendra progressivement entre 2026 et 2027 via les plateformes de dématérialisation partenaires (PDP). D'ores et déjà, le Service annuaire est en production depuis mars 2025, le Service déclaration en production le sera en février 2026.

La DGFIP s'appuie sur l'AFNOR et l'écosystème pour faire évoluer et fixer les flux et les cas d'usages de la solution. Elle organise également les beta tests pour vérifier l'interopérabilité des solutions PDP avec l'annuaire, afin de permettre en fin d'année de lever les réserves pour les immatriculations provisoires. De son côté, SAP se dit pleinement engagée comme PDP et aura à fournir les garanties demandées par l'État. L'éditeur effectue

actuellement des tests de conformité qui devront être finalisés dès réception des dernières évolutions issues des réunions AFNOR. Un point sera fait par l'USF et SAP dans le courant du mois de mai.

Voici 4 slides exportés du document présenté lors de la réunion de la Communauté des relais, organisée par la DGFIP et l'AIFE (du slide 20 à 24) :



**Éric Remy**

Président de la Commission IA - USF

Architecte d'Entreprise CSAR - EDF

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR D'UNE NOUVELLE COMMISSION

« L'intelligence artificielle représente désormais une véritable révolution dans le monde numérique, son application intégrée dans les outils SAP, ouvre de nouvelles perspectives et des questionnements », souligne Éric Remy, qui préside la nouvelle Commission Intelligence Artificielle créée par l'USF. Objectifs : suivre au plus près les actualités de SAP, permettre aux partenaires et aux utilisateurs SAP de présenter leurs projets novateurs afin de stimuler la créativité des membres de l'USF.

L'IA au cœur de la stratégie de SAP

La réunion de lancement a eu lieu le 28 mars, avec la participation de deux experts de SAP France : Christian Charvin, Responsable Avant-vente et Roland Zanzucchi, Global Enterprise Architect, qui ont présenté la vision de l'éditeur. Le premier a présenté la stratégie de SAP en matière d'intelligence artificielle, en expliquant les différentes techniques et méthodes utilisées, ainsi que l'importance des données pour l'IA. Il a également détaillé la stratégie de SAP, qui repose sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer les applications métiers et proposer des réponses plus précises et rapides.

Pour sa part, Roland Zanzucchi a rappelé l'importance de la SAP Business Technology Platform (BTP) pour le développement et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les applications SAP. Christian Charvin a réalisé une démonstration de Joule, l'agent intelligent de SAP, en montrant comment il peut aider à la navigation, à l'analyse et à la prise de décision dans les applications SAP.

Les apports de Joule

Il a illustré l'utilisation de Joule pour la gestion des objectifs dans SuccessFactors et la recherche de commandes d'achat dans S/4HANA, montrant ainsi son utilité et son intégration dans les tâches opérationnelles. Et notamment comment Joule peut aider à analyser les projets en identifiant les problèmes et en proposant des actions correctives, ce qui permet de gagner du temps et d'améliorer la productivité.

L'expert SAP a également présenté Joule Consultant, un outil qui aide à la configuration et à l'implémentation des conditions de prix dans SAP S/4HANA, en fournissant

des exemples de code et des liens vers des ressources. Les participants à la Commission ont pu comprendre, par exemple, comment Joule peut lire et analyser les e-mails pour proposer des actions, comme la mise à jour des fiches contact et la gestion des litiges, ce qui améliore l'efficacité des centres de services. Roland Zanzucchi a conclu en soulignant l'importance de la qualité des données pour l'intelligence artificielle et en annonçant que la prochaine réunion se concentrera sur la SAP Business Data Cloud et les Data Products.

La prochaine réunion de la Commission IA se tiendra chez SAP, le 29 avril, avec une présentation de la SAP Business Data Cloud et une visite de l'Expérience Center.

*La présentation de SAP
sur les fondamentaux de l'IA
est disponible sur le RSE de l'USF*



**249 participants lors du lancement
de la nouvelle Commission IA :
nouveau record de fréquentation !**

La réunion de lancement du 28 mars dernier a été un véritable succès, preuve s'il en est de la pertinence de cette nouvelle Commission et de l'intérêt porté à ce sujet tellement actuel...





De gauche à droite :

- Jonathan Texier - USF
- Catherine Zaccarini - Maisadour - Présidente de la Commission
- Éric Maurin - Baron Philippe de Rothschild - VP de la Commission

COMMISSION GRAND SUD-OUEST : ENTRE DÉLOCALISATION ET GASTRONOMIE

Pour la première fois, la Commission Grand Sud-Ouest s'est déroulée chez un adhérent, le 13 mars, dans un lieu emblématique : le Château Clerc Milon, à Pauillac, en Gironde.

La journée a été organisée autour de plusieurs thématiques : une présentation de l'offre SAP DRC par SAP, le retour d'expérience d'ID Logistics et la vision des partenaires Rubix et Laf'IT.

Cette session a également permis aux participants de visiter les chais du château Clerc Milon, producteur d'un cru classé de vins de Bordeaux.

« La journée a été unanimement appréciée, tant par les participants que par les animateurs ; la visite du site a été l'occasion pour notre maître de chais de partager sa passion du vin et de son élevage, passion manifestement communicative ! », souligne Éric Maurin, Vice-Président de la Commission Grand Sud-Ouest et Responsable des études informatiques chez Baron Philippe de Rothschild. Pour lui, « recevoir la Commission sur l'un de nos sites nous a été particulièrement profitable, d'abord pour la DSI, qui a pu faire la promotion en interne de ses actions au sein de l'USF, ensuite, et surtout, pour les Directions Métiers qui ont pu apprécier la qualité des présentations et la richesse des échanges avec leur homologues.

Ce fut une expérience assurément positive à tous points de vue ! »

De son côté, Catherine Zaccarini, Présidente de la Commission Grand Sud Ouest, confirme que la délocalisation de la Commission Grand Sud-Ouest apporte « un attrait supplémentaire indéniable ! » Avec de très bons retours des 30 adhérents présents « tant sur le fond que la forme. La visite des chais, le lieu, l'accueil, le traiteur furent vraiment top ! », ajoute la Présidente de la Commission.

2025 : À noter - Save the date

Voici les prochaines réunions :

- 19 juin chez De Sangosse.
- 13 novembre chez Maisadour.





COMMISSION SUISSE ROMANDE : UNE JOURNÉE STUDIEUSE DANS UN CADRE OLYMPIQUE

La Commission Suisse Romande a réuni, le 27 mars, 40 participants au Musée Olympique de Lausanne. La journée, ensoleillée au bord du lac, a débuté avec une introduction portant sur les outils USF et la sortie du Guide RISE (*lire page 7*). Un point sur les annonces SAP a suivi, avec un retour sur Unleash et les actualités de l'éditeur, en particulier SAP Unleashed, Joule et Core clean Extensibility with ABAP Cloud.

Cette réunion a également été l'occasion pour le Canton du Valais de présenter son retour d'expérience sur le thème « Low-Code / No-Code » (*lire pages 9 et 10*). L'actualité sur la durabilité a été abordée par Nicolas Vuillème (EPFL). À lire ou relire sur ce sujet : la Note de Perspectives parue en 2024 et disponible sur le RSE : « *Les nouvelles directives européennes pour la durabilité : un enjeu stratégique pour les entreprises et un nouveau challenge pour la DSI* ». Les directives sur cette problématique ont été mises en application dès 2024 (pour les grandes entreprises). Elles exigent de quantifier l'impact CO₂ de l'activité des sociétés, sans fixer de limite. Celles-ci ayant clairement des difficultés pour atteindre cet objectif, malgré les sanctions prévues, l'Europe a adouci ses exigences début 2025. De son côté, SAP

développe SAP Sustainability, qui sera mis à disposition en 2025 pour S/4.

La matinée s'est clôturée par une présentation de Timo Elliott, VP Marketing, Global Innovation Evangelist de SAP sur l'IA, avec des démonstrations.

Après le déjeuner, la réunion s'est poursuivie par une présentation de Signavio sur les processus métiers, incluant un REX et la vision d'un partenaire, Westernacher.

La journée, riche en échanges entre utilisateurs, a été très appréciée par les participants et a permis d'établir les thématiques prioritaires pour les prochaines sessions.

L'agenda de l'année est bouclé avec **3 sessions à venir** :

- 19 juin.
- 18 septembre.
- 20 novembre en présentiel.



Annnonce : À la suite de cette session de mars, Nicolas Vuillème a pris la Présidence de la Commission.



De gauche à droite :

- Timo Elliott - SAP
- Elysabeth Blanchet - USF
- Cristelle Morel - UEFA - Présidente de la Commission
- Giorgio Olando - État du Valais - VP de la Commission
- Nicolas Vuillème - EPFL - VP de la Commission
- Karine Caillet - Tissot - VP de la Commission
- Jonathan Texier - USF





▲ Membres Bureau des clubs.



◀ USF Force ▲



USF Force : une nouvelle immersion au siège de SAP

Les 18 et 19 mars, l'USF s'est rendue au Voyage annuel des Présidents, organisé par SAP, à Heidelberg. Cet événement regroupe les porteurs de Commissions et Groupes de Travail de l'USF et de sept autres groupes utilisateurs : AUSAPE (Espagne), SAP Finug (Finlande), SAPIence (Belgique), SAPSA - SAP Swedish User Group (Suède), SBN Norge (Norvège), UK & Ireland SAP User Group (UK&Ireland) et VNSG (Pays-Bas).

Le premier après-midi a débuté par une présentation de SAP Global sur sa stratégie et notamment le « *AI First, Suite First* ». Il a ensuite été dédié à des « *Market Place Sessions* ». Des points de rencontre sur plusieurs thèmes ont été organisés et particulièrement sur S/4HANA Public & Private Edition, SAP-forMe, AI Show Case, Cloud Compliance, Clean Core and ABAP Cloud, CX, New era of Learning at SAP, Knowledge Portfolio for SAP Users Groups.

La matinée du 19 mars a été consacrée à des « *Breaking Sessions* », présentations interactives par thématique (disponibles sur le RSE de l'USF) d'une durée de deux heures, avec des experts SAP Global. Plusieurs problématiques ont été abordées : la BTP, HXM, Digital Supply Chain, Sustainability, Data & Analytics, ALM...

En parallèle de ces « *Breakout Sessions* », des échanges privilégiés ont

eu lieu entre les membres des bureaux des clubs utilisateurs. Ces échanges informels permettent de connaître les priorités de chaque club et d'ouvrir le champ des possibles notamment sur des réunions intra-clubs (experts techniques, REX...).

Une rencontre plébiscitée par les membres de l'USF Force

Les participants de l'USF ont apprécié l'organisation de cet événement. Pour Nicolas Vuillème, Vice-Président de la Commission Suisse Romande, il était « *dense, avec beaucoup d'éléments à assimiler et à partager auprès des membres de notre Commission. J'ai vraiment bien apprécié ce*

voyage ». Karine Caillet, Vice-Présidente de la Commission Suisse Romande, a noté la qualité des relations et échanges avec les autres membres de l'USF Force. Pascal Weber, Président de la Commission Achats, assure que ce rendez-vous annuel « *est toujours un bon moment pour échanger et revoir les autres Présidents de Commissions, partager nos actualités au travers de ces deux jours que l'on passe ensemble. Ce voyage met en exergue les orientations de SAP et les sujets sur lesquels l'éditeur réfléchit. Ça permet d'orienter nos propres réflexions* ». Le Président de la Commission Achats note également que « *le petit format des "Breakout Sessions" a été plus bénéfique que l'an dernier, dans la capacité à interagir avec les intervenants de SAP* ». Frédéric Bernard, Président de la Commission Service Public confirme que les « *Breakout Sessions* étaient intéressantes. J'ai assisté



▲ Tous les clubs présents.



notamment à la session sur la Business Technology Platform, nous avons pu voir quelques cas d'usages concrets avec l'IA ».

Eric Remy, Président de la Commission IA, estime, pour sa part, que cet événement propose une large palette de thématiques, « nous pouvons choisir ce qui nous intéresse le plus et relayer les informations dans les Commissions ».

Pour David Waché, Président des Commissions Business Technology Platform et Processus Manufacturing & Maintenance, « ce voyage est une vraie coopération, avec des échanges en mode collaboratif. Il faut toutefois assimiler énormément d'informations en peu de temps ».

Le fait que SAP a adapté le format de l'événement a été souligné par Bernard Cottinaud, Président de la Commission Organisation & Gouvernance : « C'était plus interactif, avec des interventions mieux préparées, même si la mise en œuvre demande à être améliorée, par exemple pour éviter que plusieurs

conférences se déroulent en même temps ». Karine Caillet a également déploré le fait que tous les ateliers n'étaient pas dans des salles fermées, ce qui a induit un niveau sonore relativement élevé.

Une forte proportion de nouveaux participants

Le Voyage des Présidents est, chaque année, l'occasion pour les membres de l'USF Force de renforcer leurs liens. Surtout que, cette année, plusieurs d'entre eux participaient pour la première fois.

Nathalie Caucat, Vice-Présidente de la Commission Service Public, a été motivée par la « perspective d'en savoir plus sur les dernières innovations de SAP, de mieux comprendre les orientations stratégiques et d'échanger avec les autres groupes utilisateurs ».

Hind Aharrane, nouvelle Vice-Présidente de la Commission Supply Chain, a participé, elle aussi, pour la première fois au Voyage. « Mon objectif était d'échanger et de rencontrer les membres de l'USF Force, les autres groupes utilisateurs ainsi que de découvrir la

culture de SAP, les nouvelles technologies, les nouvelles solutions, afin de pouvoir les partager avec les membres de la Commission Supply Chain ».

Première participation également pour Frédéric Hemmer, Vice-Président de la Commission Technologie : « C'est important d'aller voir ce qui se passe au siège de SAP, parce que nous sommes à l'aube d'une révolution, avec une marche forcée vers le cloud. Je veux voir comment, ensemble, avec les autres clubs utilisateurs, nous pouvons mieux influencer ». De même, Sadjia Dahmane, Présidente de la Commission RISE, qui a intégré l'USF en septembre 2024, dont c'est la première participation, a apprécié le fait « d'aller à la rencontre des autres membres de l'USF Force, d'être en contact avec les experts SAP, de bénéficier d'une richesse d'informations ».

Créer des liens avec les autres clubs utilisateurs a été aussi une motivation pour Nassima Aklil, Présidente de la Commission Contrats, Licensing & Audit : « Nous sommes en pleine mutation, tant du côté des clients que de l'éditeur. C'est important de disposer d'une veille technologique, afin de mieux comprendre la stratégie de SAP, quelles directions sont privilégiées et comment nous pouvons être accompagnés ».



Mathilde Fleury

Responsable des Relations Internationales & Référente SAP - USF



Jonathan Texier

Responsable Développement, Marketing & Digital - USF

Les bonnes pratiques d'autres clubs

Le voyage de l'USF Force à Walldorf est l'occasion de rencontres et d'échanges privilégiés avec les autres clubs utilisateurs SAP. Mathilde Fleury, Responsable des Relations Internationales et Jonathan Texier, Responsable Développement, Marketing & Digital, ont pu ainsi partager les bonnes pratiques de l'USF et échanger sur les enjeux et challenges des autres clubs.

SAPience (Belgique) se concentre sur la mise en valeur de ses « master class » (équivalentes aux Commissions), via un nouveau site Web. Actuellement accessibles à tous, ces contenus seront bientôt réservés aux membres avec mot de passe. Le club belge fait face au défi des deux langues nationales (flamand et français) et à l'harmonisation de ses masters class en anglais. Des discussions sont en cours concernant les différents niveaux de partenariat et les avantages associés (accès aux réunions, nombre d'interventions incluses, accès aux événements annuels, etc.).

Le VNSG (Pays-Bas) met également l'accent sur l'attraction et la rétention des adhérents. Le club organise des événements spécifiques pour la « next gen » avec plus de 100 participants et propose un programme de mentorat pour les responsables de Commissions. Un nouveau site dédié aux membres a été lancé en ce début d'année.

L'UKISUG (Grande-Bretagne et Irlande) s'est lancé un nouveau défi : la migration de ses différents sites internet (vitrine, membres, etc.) vers une nouvelle plateforme, impliquant le transfert de la base de données existante et la gestion de nouveaux identifiants et mots de passe. Le club fait également face à un enjeu concernant les lieux hébergeant les Commissions, en effet, ses bureaux sont à Stockton-on-Tees, la Convention à Birmingham mais les entreprises sont éclatées à travers la Grande-Bretagne. Un autre défi est d'attirer davantage de professionnels du métier, car le club représente majoritairement l'IT, à l'instar de l'USF et des clubs SAP à travers le monde.

Le SBN Norge (Norvège) travaille avec une agence pour la gestion de son site internet et envoie une newsletter hebdomadaire avec les événements à venir et des articles. Le club collabore étroitement avec le Danemark, la Finlande et la Suède, et parvient à attirer des experts SAP de qualité pour ses événements (en anglais). Le SBN privilégie également les événements hybrides et enregistre toutes ses Commissions.

Les bonnes pratiques des autres clubs mettent surtout l'accent sur la mise en œuvre et la refonte de leurs outils.

L'USF a mis en avant par exemple trois de ces outils :

- Depuis 2019 : La Communauté USF, le réseau social web & app des adhérents USF. Disponible dans une nouvelle

version (avril 2025), avec d'importantes améliorations et des nouvelles fonctionnalités pour faciliter les échanges et l'accès aux contenus.

- Depuis 2022 : Le site vitrine de l'USF, s'adressant à tout l'écosystème SAP.

- Depuis 2023 : Le Lieu Partenaires USF, la plateforme des partenaires au service des utilisateurs SAP. Nous en sommes à la 3^{ème} édition, réunissant 88 partenaires SAP pour 412 produits et solutions SAP référencés.



Interopérabilité : faisons le point !

Les responsables informatiques connaissent bien la nécessité de faire interagir entre eux des systèmes, des logiciels et des services informatiques de provenances et de technologies diverses, par exemple dans le cadre de l'hybridation de leur système d'information ou de la mise en place d'une architecture multi-cloud. Ce besoin d'interopérabilité est de plus en plus pris en compte par la réglementation.

Les solutions juridiques actuelles sont hétérogènes, alors comment savoir si mon éditeur ou mon prestataire cloud a le droit de m'interdire ou de facturer l'interopérabilité ?

Que dit la loi sur l'interopérabilité ?

Les éditeurs invoquent souvent leurs droits d'auteur pour interdire ou contrôler l'interaction de leurs progiciels avec des programmes tiers.

Une directive européenne de 1991⁽¹⁾ définit l'interopérabilité comme « *étant la capacité d'échanger des informations et d'utiliser mutuellement les informations échangées* ». Elle prévoit que le titulaire des droits d'exploitation sur un logiciel ne peut pas s'opposer aux actes nécessaires à sa décompilation de son logiciel en vue d'obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité avec des logiciels tiers. Ce principe a notamment pour objectif de permettre l'interconnexion de tous les éléments d'un système informatique, y compris ceux d'éditeurs différents, afin qu'ils puissent fonctionner ensemble.

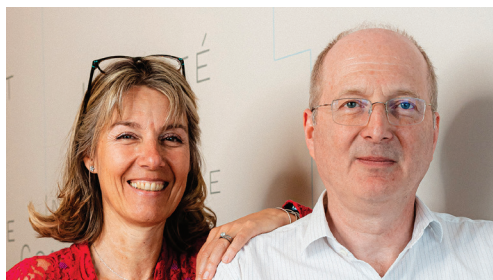
Si les conditions sont réunies, les droits d'auteur de l'éditeur cèdent donc devant l'impératif d'interopérabilité.

Services cloud, données et interopérabilité

L'essor du cloud a fait naître de nouvelles problématiques techniques et juridiques liées à la dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs de services cloud et à la compatibilité entre les services cloud et produits de différents fournisseurs.

Le Règlement UE⁽²⁾ dit Data Act de décembre 2023 a introduit dans le droit de l'Union des dispositions destinées à éliminer les barrières techniques et juridiques à la fluidité du marché du cloud.

Dans la continuité de ce Règlement, la loi SREN du 21 mai 2024 impose aux fournisseurs de services



Claudia Weber, Avocat Fondateur et Jean-Christophe Lenné, Avocat Directeur des pôles propriété intellectuelle, Internet & média ITLAW Avocats

cloud le respect d'exigences essentielles en matière d'interopérabilité de leurs services, de portabilité des données et de fourniture gratuite d'API. L'ARCEP est en charge de préciser ces règles et des sanctions. Dans un avenir proche, les exigences essentielles devraient donc limiter la latitude des fournisseurs de services à restreindre les possibilités d'interaction entre services cloud. Les travaux en cours de l'ARCEP sur la mise en œuvre de la loi SREN méritent d'être suivis de près.

Droit de la concurrence et interopérabilité

Le droit de la concurrence peut également, dans certaines circonstances, imposer l'interopérabilité au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Dans une décision rendue le 25 février 2025, la Cour de Justice de l'Union Européenne a jugé que le refus par une entreprise en position dominante ayant développé une plateforme numérique, d'assurer l'interopérabilité de cette plateforme avec une application développée par une entreprise tierce, sans justification objective, est susceptible de constituer un abus de cette position dominante, même si la plateforme n'est pas indispensable pour l'exploitation de cette application. Dans de telles circonstances, certes strictement encadrées, l'exigence d'interopérabilité portée par le droit de la concurrence peut également faire céder le droit de la propriété intellectuelle.

Ce qu'il faut retenir

Un droit à l'interopérabilité est en train de se construire, par touches successives et différentes réglementations. Ce droit, nous recommandons de le prendre en compte dans la construction d'un système d'information et dans la négociation des contrats avec les éditeurs et fournisseurs de services cloud.

claudia.weber@itlaw.fr
www.itlaw.fr

⁽¹⁾ Directive 91/250/CEE du 14 mai 1991.

⁽²⁾ Règlement UE n° 2023/2854 du 13 décembre 2023.



ÉTUDIER

Grâce aux informations techniques ou marketing sur les produits SAP



PARTAGER

Les expériences
Le savoir-faire
Les connaissances sur l'écosystème SAP



RÉFLÉCHIR

Sur des problématiques stratégiques, métiers & organisationnelles



INFLUENCER

L'évolution des services et des produits SAP

#ENSEMBLE

30 ANS INDÉPENDANCE MISSIONS
GOUVERNANCE CLUB ÉVÉNEMENTS
PÉRIMÈTRE D'ACTION UNITÉ

POURQUOI ADHÉRER ?

TRAVAIL
COLLECTIF

TROUVER DES
IDÉES

GAIN DE TEMPS

LIVRABLES EXCLUSIFS

VEILLE TECHNOLOGIQUE

MONTER EN COMPÉTENCES

RÉSEAU D'ENTRAIDE

ÉTENDRE SON RÉSEAU

CONSOLIDER LES CONNAISSANCES

DIVERSITÉ DES COMMISSIONS

RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC SAP



UN PEU DE LECTURE :



RÉSEAU SOCIAL D'ENTREPRISE

« LA COMMUNAUTÉ USF »



Dédié aux membres USF, cet espace collaboratif rassemble toutes les actualités et informations concernant vos Commissions et Groupes de Travail. Livrables, Événements, Webinaires & Échanges avec vos pairs...

Tant de ressources et de possibilités en un seul endroit !

Activez votre compte : www.communaute.usf.fr